

L'incendie de La Teste est officiellement éteint

Dans un communiqué la préfecture annonce :

L'incendie de La Teste-de-Buch est désormais éteint

Grâce à la mobilisation des sapeurs-pompiers et de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les incendies et la surveillance des massifs sinistrés, le feu de forêt qui a parcouru 7000 hectares sur la commune de La Teste-de-Buch est à présent éteint et la situation s'améliore sur le secteur de Landiras.

En conséquence, les restrictions spécifiques d'accès aux massifs forestiers sinistrés sur les communes de La Teste-de-Buch, Cabanac-et-Villagrains, Balizac, Guillos, Landiras, Le Tuzan, Origne, Saint-Symphorien sont levées à partir de ce vendredi conformément à l'arrêté préfectoral du 25 août 2022

Néanmoins, le département de la Gironde reste placé en vigilance ORANGE pour le risque d'incendies en forêt, compte-tenu des conditions météorologiques et de l'état de sécheresse du massif. La circulation et le stationnement des véhicules à moteur, les activités forestières ainsi que les activités ludiques et sportives sont donc interdites entre 14h et 22h (plus de précisions sur le site de la préfecture).